

## CHAPITRE XI

### UNE FAUSSE SOLUTION DU PROBLEME DES PERSECUTIONS : LE JANSENISME

**Aucune des mesures prises contre le missionnaire par des évêques  
ne peut être imputée à une divergence doctrinale  
ou à des intrigues de la secte.**

Chassé de Poitiers après l'autodafé de mauvais livres, notre saint, qui brûla toujours pour l'évangélisation des pays infidèles, était nous l'avons vu, parti pour Rome (printemps de 1706) dans l'espérance d'obtenir du Souverain Pontife un ordre de mission. Nous reviendrons sur l'audience qu'il obtint de Clément XI, le pape de la future bulle *Unigenitus*. Présentement, ce qui nous intéresse, c'est ce passage de Blain (ch. LXXVIII).

« Ce saint pape, si zélé contre les nouvelles erreurs qu'il voyait se répandre en France... crut que l'humble prêtre qui demandait une mission ne pouvait mieux faire que de retourner en France continuer les fonctions de son zèle et s'opposer aux progrès de la nouvelle doctrine : M. de Montfort obéit et revint dans sa patrie reprendre ses travaux et s'offrit à de nouvelles persécutions qu'il rencontra presque à chaque pas. Par ce que je viens de dire, on conçoit aisément qu'un homme si dévoué au Saint-Siège, si soumis à ses ordres et si ennemi des erreurs du P. Quesnel, ne pouvait pas être bien reçu de ses partisans. On conçoit, en même temps, que c'est ici une des causes des contradictions et des interdits qu'il a essuyé en quelques diocèses, malgré la sainteté de sa vie et la pureté de sa morale. Un (1)

(1) L'évêque d'Avranches. Voir Laveille, p. 430.

des prélats qui se sont déclarés contre la bulle *Unigenitus* n'eut pas plus tôt connu notre missionnaire qu'il le fit venir devant lui et lui donna l'ordre de sortir au plus vite de son diocèse, ajoutant que c'était l'unique service qu'il attendait de lui et qu'il pouvait lui rendre ».

Rendons justice à Blain. S'il fut trop porté à voir dans les ecclésiastiques hostiles à son ami des gens aveuglés par la passion, du moins ne céda-t-il pas à la tentation d'en faire uniformément des jansénistes. Cette inculpation lui eût permis cependant d'effacer ce qu'il avait dit d'incurables singularités tenues par lui responsables au premier chef des épreuves de M. Grignion et de nous présenter le persécuté comme une sorte de martyr de l'orthodoxie.

Picot de Clorivière fut le premier à émettre cette explication. Probablement la crut-il justifiée pour une autre raison que nous donnerons plus loin. Quérard s'en fit le champion. Jusqu'à une époque assez récente on la retrouve chez la plupart des biographes de Montfort. Un historien du mérite de Mgr. Laveille l'accepta si bien qu'il mit tous ses soins à en prouver le bien-fondé. Dans toutes les oppositions qu'éprouva notre saint, à Nantes, à St-Malo, à Avranches, à Saintes, à Coutances, à St-Lô, à Rennes, il s'applique à y découvrir la main des jansénistes. Pour en finir avec une méprise aussi accréditée il ne fallut pas moins que des études de spécialistes comme celle de M. Bachelier : *Le jansénisme à Nantes* (1934).

C'est dans cette ville seulement que nous allons suivre Mgr. Laveille. Nous nous y attarderons même, après l'avoir entendu. Nous y verrons les jansénistes créés à Mgr. de Beauvau suffisamment de soucis pour que le prélat eût pu se passer de ceux que le missionnaire lui occasionnait avec ses audaces apostoliques et surtout avec l'affaire du Calvaire de Pontchâteau.

Dès l'arrivée du jeune prêtre à Saint-Clément de Nantes, Mgr. Laveille s'engage sur une fausse piste. Il croit découvrir dans la communauté de M. Lévêque tout un lot de sombres sectaires qui ne tardent pas à desservir le disciple des Sulpiciens : « des solitaires qui jeûnaient plusieurs fois la semaine, faisant de larges aumônes et récitaient de longues prières, tout en se refusant et en refusant aux autres, avec une désespérante sévérité, l'usage des sacrements. A ceux-ci le nouveau venu devint promptement suspect. Profitant de l'âge de M. Lévêque et de sa

volonté un peu affaiblie, ils lui persuadèrent que M. Grignion ne devait ni prêcher, ni confesser avant d'avoir subi un examen sur la théologie ».

Ce n'est pas tout à fait ce qui ressort de la lettre adressée par notre saint à M. Leschassier, le 7 mai 1701, sept mois après son arrivée à Saint-Clément. « On m'a plusieurs fois supplié avec instance, y lisons-nous, de vous demander la permission de me faire approuver pour confesser ; mais je n'ai point encore voulu le faire, car il faut pour cet emploi si difficile une mission particulière ».

Mgr. Laveille a lu Faillon, *Vie de M. Olier*, dont il cite (p. 95), un long passage concernant M. Lévêque. Et Faillon a lu Blain parlant du même saint vieillard et des conflits doctrinaux qui auraient troublé la Communauté de Saint-Clément. Comment l'erreur avait-elle pu s'installer dans une maison gouvernée par un homme de si haute vertu et de si saine doctrine que M. Lévêque ? M. Faillon y voit l'œuvre d'un disciple des oratoriens qui se fera un nom entre tous les jansénistes nantais. « La bonne harmonie, écrit-il, fut notablement altérée tant au séminaire qu'à la communauté de Saint-Clément, par suite de l'admission d'un nouveau membre, qui, ayant été élevé au séminaire de Saint-Magloire à Paris, sema parmi les confrères la nouvelle erreur de la grâce et suscita d'étranges divisions dans la communauté. Ce défaut d'union remplit d'amertume les vingt dernières années de M. René Lévêque... »

Mgr. Laveille accepte ces dires de Faillon. Nommé par Mgr. de Beauvau directeur au séminaire, M. de la Noé-Ménard, ce prétendu perturbateur, avait de plus été chargé du ministère des conférences ecclésiastiques à Saint-Clément. « Il y professait, dit le biographe, les prétendues doctrines de saint Augustin, c'est-à-dire les opinions jansénistes qu'il avait puisées jadis au séminaire de Saint-Magloire à Paris ». Que l'évêque de Nantes, si méfiant à l'égard de la secte, ait nommé à ces importantes fonctions de directeur et de conférencier un janséniste avéré, du talent, de l'activité et du crédit de M. de la Noé-Ménard, il y aurait là de quoi surprendre. Aussi l'homme à qui il témoignait ainsi sa confiance était-il alors tout le contraire de ce qu'il sera plus tard. Dans son ouvrage, *Le Jansénisme à Nantes*, M. l'abbé Bachelier en donne des preuves péremptoires qu'il nous faut rapporter au moins sommairement.

Aucun des nombreux catéchismes en usage dans le diocèse de Nantes n'étant satisfaisant, M. de la Noé-Ménard s'était mis en devoir d'en composer un. L'ouvrage parut en 1689, précédé de la double approbation des évêques de Nantes et de Vannes. « Après l'avoir examiné à fond, y disait Mgr. de Beauvau, nous y avons trouvé des instructions si singulières et si utiles, principalement pour ceux qui sont chargés de les faire, que nous avons cru qu'il était à propos d'en ordonner l'impression et d'enjoindre à tous nos recteurs, vicaires, prêtres, maîtres et maîtresses d'école de notre diocèse de s'en servir ». Même éloge de la part de Mgr. d'Argouges, évêque de Vannes, qui ne nourrissait pas plus de sympathie pour la secte que l'évêque de Nantes. « C'est le témoignage, concluait-il que j'ai cru être obligé d'en donner, après l'avoir mûrement examiné ».

Ce n'était pas le moment en effet d'approuver un catéchisme sans en avoir pesé tous les mots. L'ouvrage est loin d'être parfait. On y trouve, avec toutes ses lacunes, la doctrine communément reçue dans l'église de France, mais pas traces de jansénisme. Après la mort de l'auteur passé au camp adverse et ses obsèques triomphales, Mgr. de Tressan, successeur de Mgr. de Beauvau et signataire zélé de la constitution *Unigenitus*, approuvera la réimpression de l'ouvrage sans aucune modification et le recommandera avec la même chaleur. Bien plus, les jésuites le tiendront, dans leurs maisons, à la disposition de leurs retraitants.

Et rien n'autorise à penser que l'œuvre ne fut pas sincère. M. de la Noé-Ménard aurait dû être immunisé pour toujours contre l'erreur par une influence que, jeune clerc, il avait subie pendant huit ans, celle du religieux à qui il avait confié son âme, le P. Amelote, cet ancien compagnon et ami de M. Olier, entré à l'Oratoire en 1650, qui mit plus de zèle que personne à combattre dans sa congrégation la contagion des idées nouvelles.

Le 15 juillet 1705, Clément XI publiait la bulle « *Vineam Domini* », condamnant expressément le silence respectueux et exigeant la soumission intérieure. Le P. de la Tour, supérieur général de l'Oratoire, mit alors chacun de ses subordonnés en demeure de signer, sous peine d'exclusion, un formulaire où il déclarait se soumettre « de cœur », à la condamnation de l'Augustinus et reconnaître que le « sens du livre était bien celui des cinq propositions censurées ». Incertain de son devoir,

un oratorien d'Orléans consulta M. de la Noé-Ménard. Dans sa réponse, celui-ci commence par s'excuser de n'avoir « examiné ni le fait de Jansénius, ni le livre qui a fait tant de bruit ». Ce qui ne l'empêche pas de prendre parti. « L'Eglise, écrit-il, ayant toujours le droit de condamner non seulement les hérésies mais les personnes et les écrits, il me semble qu'on doit se soumettre à la signature qu'elle exige ». Il le lui semble même si bien qu'il s'applique, des pages entières, à réfuter les objections de son correspondant. « Il n'est pas croyable, déclare-t-il, que l'Eglise nous propose le contraire de ces faits clairs et supposés évidents. Elle en verra l'évidence mieux que nous et l'on ne doit pas présumer que Dieu permette qu'elle oblige de croire à des erreurs évidentes même dans les faits... La vérité et l'Eglise, dit-il enfin, sont deux choses qui ne se séparent point. Or, l'Eglise ou le corps des pasteurs joint à celui qui en est le chef est ce que nous trouvons aujourd'hui ». L'assemblée du clergé de 1705 avait en effet reçu la bulle à l'unanimité et sans réserve.

On se demande comment un homme qui, à cette époque, professait de tels sentiments et déclarait n'avoir pas examiné l'Augustinus, eût déjà contaminé la communauté de Saint-Clément lorsque M. Grignon, sortant de Saint-Sulpice, y arriva cinq ans auparavant. Il faut attendre 1711 pour voir Mgr. de Beauvau manifester ses premiers soupçons touchant l'orthodoxie de certains membres de la communauté et de certains directeurs du séminaire et l'entendre parler de M. de la Noé-Ménard comme d'un rigoriste, d'« un homme impraticable qui outrait toujours les matières ».

En septembre 1713, après deux ans d'examen, Clément XI condamnait par la bulle *Unigenitus* cent une propositions extraites du livre de l'oratorien janséniste Quesnel, *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*. Louis XIV, qui avait sollicité cet acte du Saint-Siège, ne recula pas devant les moyens de rigueur pour en faire accepter les décisions. Mais, le monarque disparu (1715) le parti ne tarda pas à relever la tête. Le 3 avril 1717, le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, faisait appel de la bulle au concile général. Entre temps, Jean de la Noé-Ménard était devenu, à Nantes, le porte-étendard de la révolte. Le 11 mars de cette année 1717, il se trainait jusqu'au collège de l'Oratoire, où, devant la Faculté de théologie assemblée qui en avait appelé elle aussi, le clergé de Nantes était venu souscrire à cet acte. Là, le premier, avant les curés qui « faisant vio-

lence à son humilité, écrit son biographe janséniste Gourmaud, cité par l'abbé Bachelier, le contraignirent à se mettre à leur tête », avant les professeurs de l'Oratoire qui tinrent à s'effacer devant lui, il signa l'acte d'appel. Le 15 avril suivant il mourait sans avoir rien rétracté. Ses funérailles, répétons-le, furent un triomphe. « M. Dumoulin-Henriet, écrit l'abbé Bachelier, célébra la messe de sépulture. En tête du cortège funèbre, derrière les croix des paroisses, défilaient tous les curés de la ville de Nantes en étole, et plus de trois cents membres du clergé diocésain, auxquels s'étaient joints les pères de l'Oratoire et les religieux bénédictins. Même le séminaire était représenté. « Conduit par les prêtres sortis de Saint-Sulpice, que Mgr. de Beauvau y avait mis, il s'empresse lui aussi de lui rendre ses devoirs et d'honorer sa sépulture » (Gourmaud) Au service d'octave, M. d'Espinose, archidiacre et futur appelant, officia. Plusieurs paroisses de la ville et de la campagne tinrent en outre à célébrer des messes solennelles pour le repos de son âme. Sa tombe devint aussitôt un lieu de pèlerinage, consacré au témoignage des auteurs jansénistes par de nombreux miracles. Cinq mois plus tard, Mgr de Beauvau le suivait dans la tombe.

Ne serait-ce pas entre ces deux dates du 15 avril et du 6 septembre que Blain se rendit à Nantes ? En tout cas, lorsqu'il écrivit ses Mémoires, il ne pouvait ignorer ces scandaleuses obsèques. N'ayant, en outre, d'autres informateurs que des témoins engagés eux-mêmes dans une lutte de plus en plus âpre, comment n'aurait-il pas été prédisposé à suspecter le conférencier de Saint-Clément et à penser que son influence n'avait pu manquer d'être néfaste ?

Rien n'oblige à croire que M. Grignion avait d'autres raisons de se déplaire dans la communauté que celle que nous lui avons vu donner à M. Leschassier : l'absence d'ordre et de régularité. Dans sa lettre, il parle, il est vrai, de « quelques personnages qui ne goûtent guère les manières (de M. Lévêque) quoique très simples et très saintes ». Mais des manières, surtout des manières très simples et très saintes, ne peuvent indiquer que des comportements. Si le jeune prêtre avait voulu faire discrètement allusion à un dissentiment portant sur la doctrine, il eût dit évidemment « des manières de voir ».

Blain relève l'agacement, les haussements d'épaule de Mgr. de Beauvau quand il entendait célébrer les vertus et les miracles

de notre saint. Mais, des miracles, on en attribuait beaucoup aussi à M. de la Noé-Ménard, du moins après sa mort. Et bien que se gardant de tout étalage, le coryphée des jansénistes nantais avait-il tellement cédé en vertus à M. Grignion ? Lui aussi avait choisi sa voie par pur zèle de servir Dieu et les âmes, déclinant même, en dépit des supplications familiales, — ce que n'avait pas eu à faire le fils du besogneux avocat rennais — les situations les plus brillantes. Lui aussi avait méprisé l'argent et les honneurs, refusant prébendes et dignités ecclésiastiques. Lui aussi s'était donné à tous, visitant les pauvres, les prisonniers et les malades, catéchisant les enfants, pourvoyant à la sécurité des jeunes filles en danger de perdition. Lui aussi avait mené une vie d'épuisant labeur apostolique et d'austérité. Lui aussi avait eu un rayonnement spirituel qui avait attiré et mis sous sa conduite des âmes d'élite, une Mme de Cornulier par exemple, que sa désertion consterna et qui tenta de le ramener au dernier moment. Puis le prélat les revoyait l'un et l'autre, le missionnaire et le docteur quesnelliste, également extrêmes, également obstinés, le premier dans ses pratiques d'apostolat, le second dans ses positions théologiques. Et les voilà tous les deux canonisés par des milliers de voix, nimbés par leurs fidèles de la gloire des saints ; les voilà tous les deux proclamés thaumaturges ! Reportons-nous à ce moment de l'Eglise de Nantes ; voyons-la déchirée, partagée au plus profond des âmes. Si l'on considère le vieil évêque, abreuvé d'amertume, bravé dans son autorité, la tête bourdonnante de rumeurs et de rapports contradictoires, peut-être le trouvera-t-on quelque peu excusable de n'avoir pas cru à la sainteté et aux miracles d'un homme dont les incorrigibles audaces lui avait causé pour leur part assez d'ennuis.

Revenons sur nos pas et du diocèse de Nantes passons dans celui de Saint-Malo. Nous sommes en août 1707. Notre saint vient d'être remercié par M. Leuduger. Pendant huit mois, dernier venu et probablement le plus jeune d'une troupe d'élite, héritière de l'esprit du Père Maunoir, il a dominé de haut tous ses confrères par la puissance de sa parole, par la hardiesse de ses initiatives, par son génie de l'organisation, par son empire sur les foules ; tous, il les a éclipsés par l'éclat de ses vertus : missionnaire hors de pair que les recteurs se disputaient.

Le siège épiscopal de Saint-Malo était alors occupé par Mgr Desmarets, ancien officier, prélat à l'humeur batailleuse, jansé-

nisant et futur « appelant, mais au cœur sensible », comme en témoigne la touchante lettre de soumission qu'il envoya en 1727 au Souverain Pontife. Or, tant que M. Grignion demeura sous les ordres de M. Leuduger, on ne voit pas qu'aucune plainte ait été adressée contre lui à l'évêque. Ce n'est que deux ou trois mois plus tard qu'il se trouva en butte à des accusations et, point à noter, proférées uniquement par des recteurs de Montfort ou tout au plus des tout proches environs.

Contrairement à l'ordre suivi par le P. Besnard, la mission de Montfort précéda celle de Moncontour, où eût lieu la rupture entre M. Leuduger et M. Grignion ; et l'auteur se trompe en nous la montrant dirigée par notre saint, témoin cet acte des registres paroissiaux : « Catherine de Léon, née le 24 juillet, a été baptisée le 25 par M. Leuduger, scolastique de Saint-Brieuc, chef de la mission de Montfort ». C'est donc par erreur que le Père place à l'issue de cette mission la scène d'accusations dont nous allons lui emprunter textuellement le récit, y compris son préambule de réflexions personnelles. Il est en effet notre plus ancien informateur, Blain et Grandet se taisant, et le seul qui ait eu quelque chance de pouvoir interroger des survivants, témoins immédiats.

« Quelques recteurs de la ville (nous sommes à Montfort-la-Cane) crurent se faire un mérite auprès de leur évêque, écrit-il, de lui parler de ce qu'ils regardaient comme des singularités dans M. de Montfort. Il est vrai, c'était quelque chose de singulier de voir un prêtre seul, sans titre et sans place, se faire suivre d'une foule prodigieuse de peuple à qui il faisait quelquefois des instructions sous les halles, dans les places publiques, les églises n'étant pas assez spacieuses pour contenir la multitude ; nourrir quantité de pauvres sans avoir ni biens ni revenus, vivant lui-même des charités qu'on lui faisait ».

Retenons ces précisions du P. Besnard. Elles expliquent fort bien la mesure que l'évêque prendra définitivement pour restreindre l'activité de M. de Montfort et donner satisfaction aux plaignants.

« Ces singularités étaient connues, poursuit l'auteur, et il n'était pas difficile d'en donner la preuve, mais il n'était pas aussi aisé d'en faire des chefs d'accusation. Cependant, on trouva le moyen de les représenter sous un jour des plus désavantageux. On dit que M. Grignion ne rassemblait que des troupes de vagabonds, qu'il entretenait les pauvres dans la fainéan-

tise, que c'était un homme qui ne cherchait qu'à se singulariser pour se faire un nom dans le monde et qui dans le fond n'était qu'un hypocrite. Ce fut sous ces couleurs qu'on le dépeignit à Mgr. de Saint-Malo ».

« Le prélat qui se trouvait alors dans le lieu (à la cure sans doute) fit appeler le missionnaire et lui parla en présence de ses accusateurs. Il le reprit fortement et lui reprocha de ne pas se comporter comme il le devait dans son diocèse et lui défendit d'y prêcher et d'y confesser. M. Grignion reçut cette réprimande debout derrière la porte de l'appartement, n'osant avancer plus loin par respect pour son évêque tandis que tous les autres étaient assis à table avec lui. Il se tenait modestement les yeux baissés en posture de coupable, et il dut le paraître en effet aux yeux de sa Grandeur, car il ne dit pas une seule parole pour sa défense ; mais Dieu qui avait permis cette humiliation pour le bien de son serviteur prit soin de le justifier sur le champ.

« M. Hindré, recteur de Bréal, petite ville située à deux lieues et demie de Montfort, ayant su que l'évêque y était, s'y rendit. Le trouvant à table et en compagnie, il crut devoir abrégé ce qu'il avait à lui exposer et lui dit simplement : « Monseigneur, deux motifs m'amènent ici : le premier pour vous rendre mes hommages respectueux, le second pour vous demander M. Grignion pour donner une mission à la jeunesse de ma paroisse ». M. de Saint-Malo, qui connaissait le mérite supérieur de ce digne recteur, comprit dans le moment que le témoignage qu'il rendait indirectement à M. de Montfort devait au moins balancer ce que les autres avaient dit contre lui. Il ne voulut cependant ni montrer son embarras ni commettre le recteur de Bréal avec ceux à qui il avait trop légèrement donné sa confiance, où plutôt l'esprit de Dieu lui dicta à l'instant sa réponse. « Volontiers », lui dit-il sans ajouter autre chose. M. de Montfort, qui était resté dans le coin de l'appartement, s'approcha aussitôt et dit : « Si quelques autres personnes s'adressent à moi, Votre Grandeur me donne-t-elle ses pouvoirs ? — Oui, répondit le prélat, je vous les donne ». Par cette réponse, le zélé missionnaire se trouva rétabli dans l'exercice de son ministère et il ne resta à ses ennemis que la honte d'avoir surpris la confiance de leur évêque ».

La personne de qui le P. Besnard tenait l'épisode avait, on le voit, aussi bonne mémoire qu'elle était bien informée.

« Quelques recteurs de la ville », écrit le biographe. Si son expression est exacte et ne s'étend pas, dans sa pensée, aux recteurs du doyenné, leur nombre se réduisait à deux, Montfort-la-Cane ne comptant que trois paroisses, et le recteur de Saint-Jean, la principale, tenant le missionnaire en particulière estime ainsi que nous en verrons la preuve tout à l'heure. Lorsque l'évêque repassera au printemps, ce sera encore, d'après Besnard, le clergé de la ville qui portera plainte. Peut-être, il est vrai, se donnait-il comme le porte-parole du clergé des environs. Toujours est-il que, dans les accusations articulées par ces messieurs, on chercherait en vain un mot fleurant le jansénisme ; ce qui n'empêchera pas le P. Dalin (2) d'écrire, cent vingt ans après l'événement, au sujet d'abord de l'interdiction faite par le duc de la Trémoille, au cours de la mission de Montfort, de poursuivre la construction du Calvaire projeté par M. Grignon, puis de la mesure prise par l'évêque à l'égard du missionnaire : « C'était l'effet des intrigues de certaines personnes jalouses et surtout de jansénistes, appuyés dans ce diocèse par l'évêque lui-même, qui partageait leurs erreurs. Leur haine n'était pas encore satisfaite ; il fallait frapper le saint prêtre en sa personne ». Explication que Mgr. Laveille reprendra à la suite de plusieurs autres historiens. Sans aller jusque là, c'est déjà beaucoup trop que de mettre dans la bouche des accusateurs, comme le fait un des plus récents biographes de notre saint, qu'il prêchait sans cesse la miséricorde divine, les tendresses de la Sainte Vierge. Où voit-on cette accusation ? (3)

Mais si ce n'était pas à son enseignement et à ses dévotions qu'on en voulait, quelle raison pouvait bien avoir le clergé de Montfort de s'en prendre aux singularités que le P. Besnard notait plus haut. Elle ne dataient pas d'hier et, dans ce même

(2) Dalin : « Vie du Vénérable Serviteur de Dieu, Louis-Marie Grignon de Montfort » (p. 188).

(3) Ces explications se fondent probablement sur le passage suivant de Blain (ch. LXIII), trop porté, lui le premier, à voir des jansénistes dans les persécuteurs du missionnaire. Il ne dira rien de Saint-Lazare, mais le saint est à Montfort, peu avant de se joindre à la troupe de M. Leuduger.

« Ce qu'il fit le peu de temps qu'il resta dans la localité, où il fit tout le bien qu'il put, mais non sans de grandes contradictions ; car ce grand zèle qu'il y témoigna pour la dévotion à la Sainte Vierge, pour la récitation du Rosaire, pour la visite des chapelles dédiées en l'honneur de la Mère de Dieu, ne plut pas à ceux qui pouvaient avoir intérêt à détourner le peuple de ces pratiques, surtout la dernière ».

Le mémoraliste a recueilli le bruit des persécutions dont Montfort fut l'objet dans son pays natal à l'occasion de Saint-Lazare qu'il ignore. N'en sachant pas la vraie cause, il les attribue, sans preuve, à des milieux jansénistes hostiles au missionnaire en raison de son zèle à prêcher la dévotion à la Sainte Vierge.

diocèse de Saint-Malo où M. Grignon avait travaillé si brillamment sous les ordres de M. Leuduger, le clergé paroissial le avait-il trouvées si condamnables ? Bien au contraire, maint recteur ne savait comment en exprimer son admiration. Mais Voici !

Sur les hauteurs qui dominant Montfort, à un quart de lieue de la petite ville, se trouvait un ancien lazaret inoccupé dont la chapelle fort délabrée était encore réparable. Dès la reprise de sa carrière apostolique à son retour de Rome, avant même qu'il se fût joint à M. Leuduger, le missionnaire, passant par sa ville natale, avait jeté les yeux sur cet ermitage. Nulle retraite ne lui conviendrait mieux dans l'intervalle de ses missions... Nous allons encore citer textuellement le P. Besnard. C'est plus sûr.

« M. de Montfort, écrit-il, demanda permission au fermier général du prieuré de s'y retirer avec son compagnon, le Frère Mathurin, et il l'obtint. Il en fit donc pendant près de deux ans sa demeure ordinaire. C'était de là que, comme un autre Jean-Baptiste sortant de son désert, il allait prêcher la pénitence aux environs, et il le fit avec un succès d'autant plus grand que des hommes venus de loin auraient paru moins étrangers qu'il ne le parut à ses concitoyens et dans sa propre patrie.

« En entrant dans cette espèce d'ermitage, il en fit réparer la chapelle qui était tombée en ruine, décora l'autel sur lequel il plaça une très belle image de Notre-Dame de la Sagesse et auquel il fit attacher avec une chaîne de fer un Rosaire dont les grains de bois étranger sont de la grosseur du pouce. Cette pieuse chapelle est encore fréquentée et il s'y rend un grand nombre de pèlerins pour honorer la Sainte Vierge et réciter le rosaire sur celui de M. de Montfort.

« Ce fut dans cette sainte chapelle qu'il renouvela son vœu de ne vivre que d'aumônes ; il l'observait si scrupuleusement qu'il ne demandait rien à personne pour lui-même, mais la Providence lui fournissait des secours abondants. On lui apportait chaque jour plus qu'il ne lui fallait pour lui, le Frère Mathurin et le Frère Jean qui s'était joint à eux. Il en faisait part à un grand nombre de pauvres qui se trouvaient mêlés à cette foule de peuple qui venait à lui pour écouter ses instructions et pour recevoir de lui des avis de salut ».

Nous voilà édifiés. Aux portes de Montfort, sans que le clergé local ait été consulté, sans que l'approbation épiscopale ait été sollicitée, de la propre autorité d'un missionnaire apostolique, natif, il est vrai, de la petite ville, mais n'ayant aucune attache au diocèse, un nouveau lieu de culte a été créé ; une chapelle qui ne servit autrefois qu'aux hôtes d'une léproserie a été remise en état et ouverte au public. M. Grignion ne se contente pas d'y célébrer la messe, d'y faire, au cours de la journée, réciter le rosaire et chanter des cantiques ; il prêche, et le plus souvent en plein air, la chapelle se trouvant ordinairement trop petite ; il prêche, et sans être soumis dans son enseignement à aucun contrôle ecclésiastique. De tous les environs, on accourt à Saint-Lazare comme à un lieu de pèlerinage pour entendre l'homme de Dieu, l'ermite, le saint, pour prier avec lui, pour lui ouvrir son âme, et lui demander conseil : « une foule de peuple, dit Besnard, parmi laquelle un grand nombre de pauvres ». Est-il absent, on y vient isolément ou par petits groupes. Il fait si bon prier, égrener plusieurs à la fois le gros rosaire dans cette chapelle solitaire, si recueillie, si pieuse, si attrayante avec sa belle statue de la Sainte Vierge, son autel au-dessus duquel plane une colombe aux ailes argentées et brille en gros caractères le nom de Jésus. Apprend-on qu'il est de retour, c'est la ruée.

Quand l'évêque passa, cela durait depuis plus d'un an. Entre temps la mission s'était donnée à Montfort. Les recteurs avaient pu étudier de près M. Grignion, de beaucoup d'ailleurs le plus en vue de la troupe. Ils avaient fait réflexion que pour un saint il ne s'effaçait guère. Un incident, l'interdiction signifiée par le duc de la Trémouille de continuer le Calvaire entrepris sur ses terres sans son autorisation, n'avait pas fait honneur à sa prudence. Ce que disaient de lui ses confrères portait plutôt à se méfier. Enfin, à la mission suivante, celle de Moncontour, il avait été rejeté par M. Leuduger.

À l'arrivée de Mgr. Desmaretz, leur conviction était faite et leur projet arrêté, il fallait déloger de Saint-Lazare ce cafard qui ensorcelait le peuple, ce racoleur de gueux, de fainéants, de faméliques, dont le nombre croissant menaçait de devenir une plaie pour le pays.

Qu'on relise le début du texte de Besnard, on voit clairement aux points sur lesquels portent leurs accusations qu'ils n'avaient pas d'autre but. Que lui reprochaient-ils en effet ? D'enjôler si

bien le vulgaire par ses semblants de sainteté que, seules, les halles et les places publiques pouvaient contenir les foules qui venaient l'entendre ; ensuite d'exploiter la charité des gens pour nourrir des bandes de mendiants et de vagabonds qui iraient partout chanter ses louanges. Peut-être suggérèrent-ils à Mgr Desmaretz qu'il serait prudent de lui défendre au moins de prêcher hors des églises paroissiales ; ce qui eût été la mort de Saint-Lazare. Mais il poussèrent tellement au noir le portrait que le prélat jugea plus sage et plus simple de lui interdire absolument le ministère de la chaire et celui du confessionnal. La facilité avec laquelle il revint sur sa défense laisserait croire qu'il comptait bien que M. Grignion se le tiendrait pour dit et ne prêcherait plus qu'avec l'agrément de l'autorité et non pas, de son propre chef, à tout venant et n'importe où.

Quoi qu'il en soit, au printemps suivant, Saint-Lazare continuant sur le même pied, comme l'évêque faisait sa visite dans les trois paroisses de Montfort, ces messieurs revinrent à la charge et finirent par obtenir « qu'il fût défendu à M. Grignion de faire aucune instruction ailleurs que dans les églises paroissiales, pas même la chapelle de Saint-Lazare ». Le missionnaire n'avait plus qu'à reprendre son bâton et chercher un diocèse plus accueillant que celui de sa naissance...

**On ne voit pas que Montfort ait jamais été incriminé pour sa doctrine, même par les jansénistes.**

L'ermite de Saint-Lazare tourna alors ses regards vers le diocèse de Nantes où, jeune prêtre à Saint-Clément, il avait fait ses premières armes. Il y retrouverait M. des Jonchères et avait tout lieu de croire que la présence de M. Barrin, devenu depuis Grand Vicaire, dont le famille était très liée aux Grignion, lui vaudrait un appui aussi amical que puissant. Avant de dire adieu à son pays natal, il prêcha une retraite aux filles dans l'église Saint-Jean, sa paroisse. Ayant demandé, en terminant sa dernière instruction, laquelle de ses auditrices se destinait à être la gardienne de Notre-Dame de la Sagesse à Saint-Lazare, il fit un tour dans l'église et, désignant une nommée Guillemette Roussel de la paroisse de Talensac : « C'est vous, ma fille, lui dit-il, qui serez la gardienne de notre bonne Mère à Saint-Lazare ». La retraitante, personne d'une quinzaine d'années,

(15 ans, manuscrit Besnard, peut-être faut-il lire 45) tertiaire de Saint-François, ne lui avait jamais parlé et il ne la connaissait pas. Elle se sentit fortement inspirée de lui obéir, dira-t-elle : « Elle se rendit donc aussitôt, continue notre informateur, le P. Besnard, dans une petite chambre proche la porte de la chapelle de Saint-Lazare, où elle vécut d'aumônes qu'on lui portait, étant presque toujours en prière dans cette chapelle, dont elle ouvrait la porte à ceux qui venaient honorer la Sainte image, exercice qu'elle a fait constamment jusqu'à soixante ans ». Saint-Lazare serait bien gardé. (Besnard Livre III)

Il est peu croyable que le recteur de Saint-Jean, qui donnait au missionnaire cette marque d'estime de mettre à sa disposition l'église paroissiale pour prêcher une retraite, ait été, quoi qu'il ait pu penser de Saint-Lazare, un de ses diffamateurs. L'eût-il été, eh bien ! dans ce diocèse que gouvernait un prélat janséniste et dont le Père de Clorivière, biographe de notre saint écrira que, sous l'épiscopat de Mgr. Desmaretz, « il était presque tout entier infecté des doctrines nouvelles », cela ferait en tout trois recteurs qu'on nous signale comme adversaires de M. Grignon, pour combien d'autres qui, depuis un an et demi qu'il y travaillait, se l'arrachaient. « On le demandait de toutes parts pour faire la mission », écrit Grandet (p. 113) ; trois recteurs et encore dont l'opposition s'explique par des motifs tout autres qu'une divergence doctrinale ! On ne voit même pas que, pour arriver à leurs fins, ils aient insinué que l'enseignement de cet ancien élève et toujours fidèle ami des jésuites aurait pu être surveillé.

« Un homme qui ne cherchait qu'à se singulariser pour se faire un nom dans le monde et qui dans le fond n'était qu'un hypocrite », disaient les recteurs de Montfort à Mgr. Desmaretz. « Un saint », disaient d'autres voix non moins autorisées, faisant écho à M. Jagu, recteur de la Chèze, et à M. Izo, ceux-ci du diocèse de Saint-Brieuc. Ainsi toujours le même partage radical, toujours le choix qui s'était présenté avec tant de forces à l'esprit de Mgr. de Beauvau. Nous en avons assez dit les raisons.

Dans les « Règles des Prêtres-Missionnaires de la Compagnie de Marie », le saint écrira : « Les grâces dites, les missionnaires font leur récréation ensemble sans s'écarter sans une permission expresse ; et pendant ce temps, ils décident quelques cas de conscience selon les besoins des lieux où on fait la mission et

sans faire connaître ceux dont on décide le cas ». Cette pratique, il l'emprunta à la troupe de M. Leuduger, laquelle la tenait du P. Maunoir. Celui-ci prévoyait deux conférences par jour sur la confession, chacune d'une bonne heure : l'une après le dîner, l'autre après le souper. Cette dernière était plutôt une mise en scène, un missionnaire représentait le confesseur, un autre le pénitent : bourgeois, paysan, soldat, officier, avocat, grand seigneur, qui proposaient chacun leur cas. Le confesseur interrogeait, exhortait, prescrivait la pénitence, accordait ou refusait l'absolution. Après quoi, chacun émettait son avis.

On sait quelle place tenait, à cette époque, dans une mission, le sacrement de pénitence. Une bonne confession minutieusement préparée, renouvelée deux ou trois fois, sinon davantage, avant qu'on fût absous, c'était dans ces temps de foi, l'acte essentiel de cette grande entreprise du renouvellement des âmes, le sceau de la conversion. Or, dans les diocèses de Bretagne, la plupart des paroisses rurales étaient déjà trop peuplées pour que la petite troupe de M. Leuduger pût suffire par elle-même à ce ministère. Cependant de la région avoisinante des gens de toute condition accouraient pour profiter de la grâce et purifier à fond leur conscience. D'où la nécessité de faire appel à un nombre considérable de confesseurs supplémentaires. Voici en quels termes *Le Parfait Missionnaire*, manuel des associés de M. Leuduger, décrivait l'ouverture d'une mission dans le diocèse de Quimper. « C'est une chose admirable de voir arriver... vingt, trente ou quarante missionnaires, selon les besoins des lieux où l'on doit travailler. Une simple lettre qu'on leur écrit pour les inviter de la part de Dieu les y fait venir à leurs frais, sans autre vue que de procurer la gloire de Dieu... Ce sont des bacheliers, des docteurs en Sorbonne, des recteurs, des ecclésiastiques employés à toutes les bonnes œuvres ou consultés dans les grandes difficultés du pays qui s'assemblent pour extirper les vices, enseigner la pratique de la vertu... »

Vingt, trente, quarante ecclésiastiques, dont la plupart vraisemblablement ne pouvaient s'engager que pour le temps d'une mission, de quatre à six et huit semaines. Durant les huit ou neuf mois que M. Grignon accompagna M. Leuduger, on le voit prêchant à Baulon, au Verger, à Merdrignac, à Montfort, dans le diocèse de Saint-Malo ; à la Chèze, à Plumieux, à la Trinité-Porhoët, à Moncontour, dans le diocèse de Saint-Brieuc. Combien

d'auxiliaires nouveaux durent alors venir prêter main-forte à la petite troupe ! Les imagine-t-on de ces rigoristes jansénistes incapables de renvoyer un pécheur absous et consolé ? Les voit-on participant aux deux conférences quotidiennes dont nous avons parlé et se dressant contre les pratiques miséricordieuses de M. Leuduger et de ses confrères ? Et la même réflexion s'applique aux prêtres tant séculiers que réguliers qui seront les collaborateurs de notre saint, car, en quelque diocèse qu'il travaille, il aura lui aussi ses équipes qu'il lui faudra recruter sur place et renouveler sans cesse. On sait par Blain et par Grandet que cela n'allait pas toujours tout seul entre lui et ses associés d'occasion, qu'il dut en remercier plusieurs, que d'autres ne se privaient pas de le calomnier. Mais de conflit en matière de pratique sacramentelle, on n'en a nulle preuve ; les biographes les plus proches des événements n'en signalent aucun cas.

De même en est-il des curés dont il évangélise les paroisses. Parfois il leur est imposé par l'autorité diocésaine et l'accueil risque d'être froid. On a vu ce qui se passa à la Chevrolière, dont l'étrange pasteur ne voulait ni de la mission ni du missionnaire et que l'abbé Barrin, Grand Vicaire, dut contraindre. A Saint-Hilaire-de-Loulay, le curé l'avait demandé, mais il se laissa prendre à la caricature qu'on lui fit de son prédicateur et quand celui-ci, à la nuit tombante, se présenta, recru, ruisselant de pluie, il lui dit son déplaisir et lui ferma sa porte. Mais, ce sont là des comportements exceptionnels et dont le jansénisme est bien innocent.

De même, peut-on citer un seul ecclésiastique de ses auditeurs qui ait incriminé sa doctrine ? A La Rochelle, dira-t-on, où maints biographes, en effet, et jusqu'au plus récent, voient des prêtres le dénoncer sur ce point à Mgr. de Champflour. Qu'on lise donc Besnard. « On entreprit d'abord de le décrier dans l'esprit du peuple. Il fallait pour cela employer les injures les plus grossières et parler le langage des halles. (Rien ne fut épargné). Le prêtre étranger qui prêchait aux jacobins n'était qu'un coureur, qu'un aventurier, un bateleur, un hypocrite, un enchanteur, un possédé, un sorcier, un antéchrist. Heureusement, le peuple était trop prévenu en sa faveur pour qu'on pût lui faire illusion et une passion si marquée ne portait préjudice qu'à ceux qu'elle faisait agir et parler. Il fallut donc prendre un parti plus odieux et faire entendre ailleurs des reproches moins insultants. Ne pouvant séduire le troupeau, on alla frapper à

l'oreille du pasteur. Pour indisposer Mgr. l'évêque contre le missionnaire, on le lui représenta comme un homme d'un zèle bizarre et extravagant, comme un esprit impétueux et brouillon, indiscret, qui se mêlait de tout, qui s'ingérait dans le secret des familles et en troublait la paix, qui attaquait tout le monde sans épargner les plus honnêtes gens dont il faisait des portraits affreux ; que ses prédications étaient moins des discours chrétiens que des satires continuelles et des invectives sanglantes dont personne n'était à couvert ; qu'il fallait réprimer les excès d'un zèle si peu mesuré et que le mieux serait de lui ôter ses pouvoirs.

« Le prélat... agit comme s'il eût eu quelque égard aux rapports qu'on venait de lui faire. Il appela trois chanoines de sa cathédrale leur fit part de tout ce qu'on lui avait dit et les chargea d'observer de près la conduite du missionnaire, de le suivre dans ses sermons, d'assister à ses exercices, de vérifier les faits qui occasionnaient les plaintes et de lui faire un fidèle rapport de tout, dans un temps qu'il leur fixa. Ces trois messieurs choisis parmi ce qu'il y avait de plus judicieux et de plus éclairé dans le chapitre s'acquittèrent exactement de leur commission et tous trois s'accordèrent à rendre à M. de Montfort le témoignage le plus favorable et le plus glorieux. Nous l'avons entendu, dirent-ils, c'est un ouvrier infatigable et qui ne respire que la gloire de Dieu. Il combat le vice avec le zèle d'un apôtre. S'il poursuit vivement le péché, il ménage le pécheur avec toute la charité possible ; il fait la guerre au scandale avec une sainte liberté, sans être retenu par aucune considération. C'est uniquement ce qui a soulevé contre lui plusieurs pécheurs scandaleux ».

Nous savons, il est vrai, par Grandet (p. 175), qu'à La Rochelle, ses plus dangereux détracteurs ne furent pas des libertins, mais « des prêtres et des religieux qui tâchèrent de le décrier jusqu'à le faire passer pour un fou ». Mais ce n'est pas parce que les ecclésiastiques s'en mêlèrent qu'on doit conclure qu'il s'agissait de doctrine. Le texte de Besnard est clair ; les plaintes ne portaient que sur l'impitoyable censeur du vice et les trois chanoines ne furent envoyés que pour juger s'il était vrai que péchés et pécheurs tombaient indistinctement sous ses coups. De jansénistes qu'aurait choqués son enseignement, on n'en aperçoit pas l'ombre.

Sans doute, il semble bien, d'après le texte de Blain cité en tête du précédent chapitre, que si Clément XI, au lieu d'acquiescer au vœu de notre saint en lui donnant mission pour pays infidèles, le maintint en France, ce fut avant tout en vue de combattre le jansénisme, ce cauchemar de son pontificat ; et nous savons que M. Grignon, n'eût-il pas été convaincu déjà de la nécessité de s'opposer énergiquement aux progrès de la nouvelle doctrine, n'était pas homme à s'acquitter mollement d'une tâche qui lui était assignée par le Vicaire même de Jésus-Christ. Mais il s'y prit de la bonne manière, tout autrement que lorsqu'il avait affaire non pas à l'erreur, mais au vice. Il avait grand soin, nous dit-on, « de ne jamais disputer en chaire des matières du temps », se gardant de tout ce qui aurait pu sembler une attaque directe contre l'hérésie nouvelle.

Au reste, les jansénistes, les vrais, étaient-ils si nombreux qu'il fût exposé à en rencontrer fréquemment ? Combien, en 1717, en appelleront de la bulle Unigenitus au futur concile ? Seize évêques sur cent trente huit, trois mille prêtres sur cent mille, fort remuants, il est vrai. Ecrivait à M. de Pontchartrain, ministre, le 15 octobre 1711, l'évêque d'Agen, un des plus ardents défenseurs de Quesnel, exagérait à peine quand il disait : « Le jansénisme n'est pas un fantôme, mais les jansénistes sont rares et il est difficile d'en trouver », lui-même ne se mettant certainement pas du nombre (3).

Du reste, ce ne fut pas le jansénisme *dogmatique* qui causa tant de ravages parmi le peuple chrétien, mais le jansénisme

(3) Même parmi les appelants, combien avaient des idées nettes et incontestablement hérétiques sur les points en litige : état de la nature déchue, conciliation de l'action divine et de la grâce avec le libre arbitre, universalité de la Rédemption ? Quand on réfléchit que docteurs jansénistes et docteurs antijansénistes réunis en commission à Rome passèrent deux ans à étudier les cinq propositions extraites de l'Augustinus, pour n'aboutir d'ailleurs qu'à se mettre d'accord sur leur sens, restant divisés sur la note à leur donner, orthodoxe, selon les jansénistes, hérétique, selon leurs adversaires ; qu'il ne faudra pas moins de temps pour passer au crible, toujours à Rome, le livre de l'oratorien Quesnel, devenu chef de la secte après la mort du Grand Arnauld, *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*, et en retenir cent une propositions que condamna la bulle Unigenitus ! Est-on obligé de croire que dans le camp des novateurs, où l'unanimité s'était faite pour souscrire à la condamnation pontificale des cinq fameuses propositions, tous étaient de mauvaise foi et ne falsaient qu'user de subterfuge en refusant de reconnaître que ces propositions, justement censurées à leurs yeux, se trouvaient effectivement, au moins quant à leur substance, dans l'Augustinus ? Beaucoup d'entre eux ne se laissèrent-ils pas abuser par l'habile et subtile distinction du *droit* et du *fait imaginé* par les doctrinaires du parti ? Et pareillement pour les cent une propositions quesnellistes, dont certains d'ailleurs pouvaient ne sembler avoir été frappées qu'en raison de leur dangereuse ambiguïté !

*moraliste* ; et encore celui-ci, bien que tenant de l'autre, dut-il sa fortune surtout au fait qu'il trouva dans l'abbaye de Port-Royal un milieu d'élection, des âmes ardentes éprises d'austérité, quelques-unes même, à commencer par l'abbesse, la Mère Angélique Arnauld, d'un ascétisme extrême ; toutes, les moniales comme les solitaires, en grande réputation de vertu, auréolées encore par la persécution et jouissant, grâce à leurs relations mondaines, d'une influence considérable. C'est là que s'accrédita, pour se propager dans toute la France et bien au delà, la « pastorale », comme on dirait aujourd'hui, préconisée par le Grand Arnauld dans son livre « La Fréquente Communion » : retour aux pratiques pénitentielles des premiers âges chrétiens, refus de l'absolution jusqu'à preuve d'un radical changement de vie, accès de la Sainte Table permis aux seules âmes animées d'un amour de Dieu pur et sans mélange. C'est de là que partirent, en quelques mois, sous forme de lettres adressées à un *provincial*, dix-huit libelles d'un pamphlétaire de génie, Pascal, criblant de sarcasmes la morale prétendue relâchée des jésuites. L'influence de ces écrits fut si étendue et si profonde qu'il ne faudra pas moins que le décret de Pie X pour abattre, deux siècles et demi après, les dernières barrières qui écartaient les fidèles du banquet divin. Des hauteurs de la spéculation sur la prédestination et la grâce, descendant ainsi dans l'ordre pratique, le jansénisme devint peu à peu synonyme de rigorisme. Il apparut comme une réaction providentielle de grandes et nobles âmes contre le relâchement des mœurs. Enfin nouvelle dégradation du sens d'un mot, pour être janséniste fallait-il n'avoir signé qu'en renâclant le formulaire d'Alexandre VII et de Clément IX, professer « le silence respectueux », en appeler au futur concile, ou tout au moins, si l'on n'osait prendre aussi officiellement parti, discuter le bien-fondé des condamnations pontificales ? Ne suffisait-il pas de louer le style étincelant des Provinciales et de se gaudir aux railleries de Pascal sur Escobar et certains autres casuistes de la Compagnie de Jésus, ou encore s'apitoyer sur le sort tragique des Augustines de Port-Royal et de trouver que, dans cette querelle religieuse, le pouvoir séculier avait tenu vraiment un bien grand rôle (4).

(4) Que de politique, en effet, dans cette affaire ! Elevé dans le souvenir des guerres de religion et au milieu des troubles de la Fronde, mis en garde par Mazarin mourant contre les dangers de la nouvelle hérésie, Louis XIV était intervenu de tout son pouvoir pour mater les récalcitrants : démarches auprès du Saint-Siège afin d'obtenir décrets et bulles ; lettres de cachet, menace de suppression de béné-

Des raisons qui n'avaient rien de doctrinal contribuèrent à ranger, d'un côté, tout ce que le Parlement et la Sorbonne comprenaient de gallicans, unis contre l'absolutisme royal et l'infailibilité pontificale, des abbayes, principalement bénédictines, l'Oratoire, enfin la roture ecclésiastique, le sous-prolétariat des petits prébendiers traîne-misère et des curés à portion congrue, trop heureux de trouver cette occasion de froncer les grands seigneurs évêques ; de l'autre, l'ultramontaine Compagnie de Jésus, Saint-Sulpice, les Capucins, les Récollets, les Eudistes et la masse du corps épiscopal. Pour le public qui aime la simplification : d'une part les jansénistes, de l'autre les jésuites. En attendant que les fils de saint Ignace payent de leur existence le rôle prépondérant qu'ils jouèrent dans cette interminable querelle, on était infailliblement classé dans l'un ou l'autre camp, selon les sentiments que l'on témoignait à leur égard. Lors donc qu'on lit dans Picot de Clorivière que, sous l'épiscopat de Mgr. Desmaretz, le clergé du diocèse de Saint-Malo « était presque tout entier infecté des doctrines nouvelles », il serait bon de ne pas oublier que le biographe avait appartenu à la Compagnie supprimée et se demander s'il distinguait suffisamment entre jansénistes et jansénisme.

Pratiquement entre un missionnaire, et surtout un missionnaire de campagne, et le clergé paroissial, une friction sérieuse n'était guère à craindre que sur le point de l'administration des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Des confesseurs rigoristes, il y en avait et de tout degré. M. Grignon en gémissait (5). « Ils faisaient, disait-il, cent fois plus de mal dans l'Eglise que ceux qui étaient relâchés, quoique ceux-ci en fissent beaucoup ». Rarissimes étaient sans doute et seront même plus tard les imitateurs du Grand Arnauld, qui, dit-on, alors qu'il prêchait une mission ou un carême à Angers dont son frère Henri occupait le siège épiscopal, n'entendit qu'un seul pénitent et ne vint même pas à bout de lui donner l'absolution. Assez nombreux étaient les curés qui, sans fermer à double tour la porte du tabernacle, ne se décidaient à l'entrebâiller qu'au

fices, destruction brutale de l'abbaye de Port-Royal. Et puis, se disait-on, les jésuites, ces vigilants gardiens de la doctrine, ces infatigables dénonciateurs de la secte, avaient-ils toujours des intentions si pures ? Ne jalouaient-ils pas les Oratoriens, leurs compétiteurs dans la direction des collèges et plus encore les messieurs de Port-Royal, grands humanistes eux aussi, hardis novateurs en pédagogie, qui, en plus du latin, enseignaient dans leurs Petites Ecoles, le français et le grec absents du programme de la Ratio Studiorum de la Compagnie ?

(5) Grandet, p. 376.

temps de Pâques. Mais un préjugé courant, que seul d'ailleurs le décret de Pie X parviendra à dissiper, c'était de regarder l'Eucharistie, moins comme l'aliment de la vie de la grâce, que comme une récompense de la vertu. En chantant, en prêchant la communion fréquente, notre saint tranchait nettement sur l'ensemble du clergé. Mais, en pratique, pour absoudre un pénitent et lui permettre l'accès de la Table Sainte, n'exigeait-il pas, où peu s'en faut, les mêmes dispositions qu'un confesseur jansénisant, rigoriste mitigé ? S'il différait de celui-ci, n'était-ce pas surtout par les moyens de les obtenir ? Le rigoriste renvoyait le pénitent afin de le pénétrer du sentiment de son indignité et l'amener ainsi à repentance. M. Grignon, lui, au lieu d'employer cette méthode expéditive, lui parlait de la justice et de la miséricorde divines avec des accents qui tout ensemble lui glaçaient et lui fendaient le cœur. N'obtenait-il rien, alors c'étaient des jeûnes, des flagellations, des austérités effrayantes pour arracher au ciel la conversion de l'endurci. Non, ni en chaire, ni au confessionnal, il n'était le ministre d'un Dieu à la justice débonnaire avec lequel il y avait des accommodements. Qu'on lise ses cantiques, que l'on consulte les manuscrits de ses sermons il lui en faut trois pour exposer les divers châtiments des damnés. En voici un autre sur le salut : 1<sup>er</sup> point : Rien de si certain que le petit nombre des élus ; 2<sup>e</sup> point : Rien de si caché ; 3<sup>e</sup> point : Il ne tient qu'à nous que nous en soyons. Un autre sur le sort éternel des prêtres. 1<sup>er</sup> point : Peu sont appelés au sacerdoce ; 2<sup>e</sup> point : Peu remplissent leurs obligations.

C'est sans doute après l'un ou l'autre de ces terribles sermons que de malheureux prêtres scandaleux (Il n'en manquaient pas sur les quelque cent mille que comptait alors le clergé français dont beaucoup entrés dans les ordres sans vocation, sans formation, sans avoir passé par un séminaire) venaient, devant une église pleine, se jeter à ses pieds, sanglotant, criant miséricorde et se frappant la poitrine, ainsi que nous avons entendu Grandet nous le raconter. Qu'est-ce que les rigoristes auraient pu trouver à reprendre chez un pareil homme ? Et de même (6) quand ils le voyaient la corde au cou faire, au jour fixé de la mission, l'amende honorable devant le Saint-Sacrement ou l'entendaient dénoncer du haut de la chaire les faux dévots à la Sainte Vierge, non pas seulement les dévots critiques et les dévots scrupuleux, dans lesquels les jansénistes n'auraient pas eu de peine à se

(6) Grandet, p. 359.

reconnaître, mai aussi les autres, ceux qu'ils censuraient eux-mêmes si fort : les dévots extérieurs, les dévots présomptueux, les dévots inconstants, les dévots hypocrites, les dévots intéressés, comme il le fera dans son *Traité de la Vraie Dévotion*.

Combien de fois, au cours de sa carrière apostolique, se trouva-t-il devant un curé janséniste ? Et encore, dans l'occurrence, pourquoi imaginer une brouille ? Sur la fin de 1709, au fort de la lutte, au moment où Louis XIV se demandait comment en finir avec Port-Royal, il prêchait, en compagnie de M. Olivier, la mission à Missillac. Un janséniste convaincu, c'était le recteur, M. Thiboult, futur appelant, qui mourra impénitent. Tout semble avoir marché sans le moindre désaccord. Un acte, nous l'avons vu, couronne la mission : Un champ fut acheté pour agrandir le cimetière. Missionnaire, curé, vicaire signèrent le procès-verbal.

On ne manque pas de faire grand état de l'antijansénisme des deux prélats, les seuls, qui prirent notre saint sous leur protection et le défendirent constamment : Mgr. de Lescure, évêque de Luçon, et Mgr de Champflour, évêque de La Rochelle. A l'heure où ils lui ouvraient les portes de leurs diocèses, n'étaient-ils pas eux-mêmes, note-t-on, en butte aux pires dénigrement de la part des sectaires ? « Des évêques sans lumière et sans science », disait Quesnel à un de ses correspondants. « De vrai animaux mitrés », écrira M. Le Roy empruntant des traits à Saint-Simon ; et le même, de Mgr. de Champflour : « C'était l'ignorance et la grossièreté même, sans esprit, sans savoir et sans aucune sorte de lumière, sans monde encore moins, un homme de rien et un véritable excrément de séminaire ». Et la raison ? Les deux prélats n'avaient-ils pas publié, le 10 juillet 1710, un mandement collectif qui condamnait le livre des *Réflexions*, comme rééditant les cinq propositions contenues dans l'Augustinus et travestissant complètement la doctrine de saint Augustin ! L'écrit, vigoureusement pensé, formait un substantiel petit traité de la grâce. Des mains inconnues étaient allées le placarder jusque sur la porte de l'archevêché de Paris. Il n'en eût pas fallu tant pour mettre hors de ses gonds le Cardinal de Noailles qui, jadis, évêque de Chalons, avait approuvé le livre de Quesnel et n'en voulait pas démordre malgré la bulle. Fénelon avait eu beau se défendre d'avoir préparé ce mandement que les deux prélats n'auraient eu qu'à signer, on ne l'avait pas cru ; pas plus que l'archevêque n'avait cru M. Leschassier quand le supérieur

de Saint-Sulpice lui assurait que les deux neveux de Mgr. de Lescure et de Mgr. de Champflour, étudiants au séminaire, n'étaient pour rien dans cet injurieux affichage. Son Eminence n'en avait pas moins exigé leur renvoi.

Tout cela est bel et bien, mais ne prouve aucunement que les interdits dont avait été frappé M. Grignon furent une recommandation aux yeux des deux évêques, encore moins qu'ils aient accueilli comme une victime d'intrigues jansénistes l'ancien associé de M. Leuduger et le constructeur malheureux du Calvaire de Pontchâteau. Ils le connaissaient de sûre doctrine et, comme ils étaient eux-mêmes de mœurs très simples, nullement grands seigneurs, paternels aux petites gens, d'un zèle aussi ardent que désintéressé, de plus chefs de diocèses presque totalement ruraux, il reçurent à bras ouvert le missionnaire apostolique et l'apôtre populaire, espérant bien qu'avec ses méthodes il ferait chez eux un bon travail sans être tant traversé qu'à Poitiers, à Rennes et à Nantes.

Ni l'abbé Bourdeaut, ni l'abbé Bachelier, professeur aux Facultés Catholiques de l'Ouest, l'un et l'autre spécialistes sur cette question, n'ont découvert la main des jansénistes dans les tribulations de l'homme de Dieu (7). « Tous les historiens du missionnaire, sauf Grandet, le plus proche, le seul contemporain des événements, écrit l'abbé Bourdeaut, ont insisté sur les persécutions tantôt sourdes, tantôt déclarées qu'il eût à souffrir des disciples de Quesnel. M. Picot de Clorivière le premier a lancé cette accusation, mais avec réserve ; tous les autres après lui n'ont fait que renchérir ; aucun toutefois n'a versé à la cause le moindre document péremptoire ».

C'est un fait, les preuves manquent. Il arrive même que tout s'expliquerait bien plus facilement si M. Grignon eût passé pour janséniste. Ainsi dans l'affaire du Calvaire de Pontchâteau. Que voit-on en effet ? La prétendue forteresse abattue en même temps que l'abbaye de Port-Royal ; le jésuite Le Tellier, la bête noire de la secte, confesseur du roi, ministre puissant, sur lequel comptait Mgr. de Beauvau, ne remuant pas le petit doigt pour sauver le monument ; un prélat jansénisant qui n'acceptera qu'avec peine la bulle Unigenitus, Mgr. de Cambout de Coislin, évêque de Metz, s'opposant le premier aux agissements de La Chauvelière contre l'ouvrage, enfin Mellier, le principal respon-

(7) « Ami de la Croix » — Année 1937, p. 66.

sable après Ferrand, chargé de mettre fin à l'épopée héroï-comique de dom Louvard, bénédictin de Saint-Gildas et levant à cet effet une petite troupe, réussissant à s'emparer du conspirateur janséniste, informant contre lui et le condamnant ainsi que son compagnon, le docteur Mellinet, chef des quesnellistes nantais, pour désobéissance au roi et au pape.

Aussi bien il n'y a pas si longtemps, dans certains milieux profanes, où l'on ignorait, comme partout alors, le fin mot de l'affaire, on trouvait tout naturel d'imputer la destruction du Calvaire à des fonctionnaires en garde contre les menées souterraines de la secte. En 1903, une géographie de la Loire-Inférieure (collection Joanne) notait à l'article Pontchâteau : « Près du MENHIR (le fuseau de la Madeleine), calvaire, but de pèlerinage, construit en 1709 sous la direction du Bienheureux Grignon de Montfort, démoli aussitôt par ordre de Louis XIV qui le croyait l'œuvre des jansénistes ». Il n'est pas dit d'ailleurs qu'à Versailles, dans les bureaux de M. de Torcy, on n'ait pas pensé d'abord à un complot ourdi par les novateurs ; ce qui semblait assez logique, le monument étant dénoncé comme une forteresse. Qui aurait bien avoir eu l'idée de le construire sous cette forme et fourni à la dépense sinon ceux qui étaient en lutte contre le pouvoir ?

Reste à expliquer comment Picot de Clorivière, le P. Dalin, Quérard surtout qui enquêta sur place, s'en prirent si facilement et sans la moindre preuve, aux jansénistes, renchérissant à plaisir sur Blain qui lui-même ne fondait son accusation que sur des conjectures. Ce qui les induisit en erreur ne serait-ce pas l'acharnement de la secte contre les héritiers de Montfort, les Mulotins comme elle se plaisait à les appeler, le Père Mulot ayant succédé au grand apôtre ? Rien de plus édifiant à ce sujet que la lecture de l'organe janséniste, les *Nouvelles Ecclésiastiques*. Que de hargne, que de fiel, que de mépris dans les articles où cette publication s'attaque à la petite troupe ! On en vient à s'étonner qu'une poignée de pauvres missionnaires de campagne ait pu mériter tant d'honneur. Mais c'est le temps où, le Grand Roi disparu, les quesnellistes sont repartis en guerre contre la bulle. Voici les appelants, le cardinal de Noailles à leur tête, Puis, pendant trois ans (1729-1732) ce sont les scènes hystériques et prétendues miraculeuses du cimetière Saint-Médard sur la tombe du diacre insoumis Pâris. Suit l'affaire des billets de con-

fession (1749-1756) où le Parlement, s'en prenant aux ordonnances du successeur de Noailles, Christophe de Beaumont, défend aux prêtres sous peine de prison de refuser l'absolution aux jansénistes. Enfin c'est la Compagnie de Jésus qui succombe sous les coups de ses adversaires (1764 en France, 1773 pour l'Ordre entier). Les fils de Montfort n'ont pas cru alors pouvoir se tenir sur la réserve qu'avait observée leur père. Ils attaquent de front les révoltés, dénoncent en chaire leur hérésie, brûlent les missels en français à l'usage des fidèles où la secte a insinué son venin. Les *Nouvelles Ecclésiastiques* ripostent en incriminant avec violence la méthode des missionnaires ; « des espèces de sulpiciens communément appelés Mulotins », disent-elles. Dans un article monumental (8) (15 février 1776), sur la mission de Niort, tout y passe : la distribution des exercices, l'audition des confessions, les pénitences imposées, le ton des prédications, la plantation de la croix de mission, les catéchismes, les communions générales, les processions, le choix des cantiques, la doctrine. Tout y est tourné en ridicule, flétri comme injurieux au lieu saint et à la religion. L'empressement et le chant fourni de la foule, cohue et vacarme ; l'action oratoire du P. Hacquet, de l'hystérie ; la mise des points sur les i par son confrère, le P. Javelot, de l'impudence ; le sermon d'apparat à dix heures et demie, un pêle-mêle d'idées, une langue triviale ; l'animation des trois cents enfants de la première communion à la séance quotidienne de catéchisme de neuf heures à midi qu'un jeune missionnaire avait su rendre si vivante, leur joie, leurs fusées de rire aux traits pittoresques, du désordre et de la confusion ; les communions générales, les cérémonies hautes en couleur, les processions costumées, des farces pieuses pour attirer la populace ; le missionnaires, une troupe de bateleurs. L'auteur de l'article en a surtout à leur morale. Il raille leur Molinisme et leur Pichonisme, — le P. jésuite Pichon n'avait-il pas eu l'idée de réfuter le livre d'Arnault sur la fréquence de la Communion ? — Il s'en prend à leur culte du Sacré-Cœur, imaginé par la visitandine Alacoque et qualifié tout simplement de Nestorianisme ; aux cantiques du P. de Montfort sur la Sainte Vierge, sur le Rosaire, cantiques d'une insigne platitude et fourmillant de dangereux hyperboles.

Evidemment il n'a pas digéré le succès de ces méprisables Mulotins. Une église pleine à craquer, les confessionnaux assié-

(8) *Echo montfortain*, n° 268.

gés, des gens qui, pour s'assurer une bonne place en face du prédicateur, s'attroupent la nuit dans le cimetière et attendent de 11 heures du soir à 4 heures du matin, malgré le froid et le mauvais temps, que s'ouvrent les portes de l'église, L'auteur a beau se moquer, prétendre qu'on chercherait vainement un converti, il ne se console pas.

Comment devant ces diatribes à l'adresse des fils de Montfort, imitateurs de ses méthodes, ne pas s'imaginer que la secte ne l'épargna pas davantage. D'où, vraisemblablement, pour une grande partie du moins, l'erreur des biographes que nous citions plus haut. Mais les temps avaient changé, et de plus, l'homme que la mort, croyait-on, devait enterrer et réduire pour toujours au silence, se survivait dans cette petite troupe à qui l'on prêtait ni plus ni moins l'ambition de prendre la relève de la Compagnie de Jésus.

## CHAPITRE XII

### MONTFORT NE FUT SI PERSECUTE QUE PARCE QU'IL FUT INCOMPRIS

**Logiquement, à le juger sur son extérieur, il ne pouvait être qu'un très grand saint ou un illusionné ou un tartufe**

Le jansénisme écarté, voilà le problème des persécutions redevenu la croix des biographes. Avec le jansénisme, c'était si facile. Les pratiques de Montfort étaient mises hors de cause. Plus besoin de les justifier. Elles avaient seulement servi de prétexte aux persécuteurs. Bien plus, l'homme de Dieu apparaissait comme une sorte de martyr de l'orthodoxie.

Faudra-t-il désespérer de trouver une solution ; renoncer à comprendre notre saint et dire avec Louis Chaigne (1) : « Montfort nous a été envoyé comme un bolide. Il ne se discute pas ; Il se refuse presque à toute analyse » ? Car, tout semble en effet avoir été essayé sans contenter personne.

Il ne nous semble pas cependant que ce problème — nous en avons déjà touché un mot dès nos premières pages — soit tellement difficile à résoudre.

Dans notre chapitre sur les épreuves auxquelles M. Grignion fut soumis à Saint-Sulpice, nous avons longuement parlé de ses singularités. Que le lecteur ne s'étonne pas que nous y revenions, ainsi que sur certains traits de la vie de notre saint.

A quoi principalement Blain (ch. XXXVIII) attribue-t-il les tribulations de son ami tout le long de sa carrière ? « Il faut dire ici un mot de ses manières, écrit-il du séminariste. Elles ne plaisaient pas à tout le monde, et il faut avouer qu'il en avait de

(1) Louis Chaigne : « Le Bienheureux Louis-Marie Grignion de Montfort », p. 14.